L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 75, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI 4 DÉCEMBRE.

FEUILLETON.

LA MARQUISE DE DOUHAULT

— PAR —

VICTOR PERCEVAL.

PREMIÈRE PARTIE.

XV.—(Suite.)

L'imagination de la détenue parcourait, [illegible] tout-à-fait, toutes les gammes du [illegible] de l'impossible. Il y avait, à [illegible] bien plus qu'aujourd'hui, des [illegible] de brigands organisés qui infestaient les routes et les abords des grandes [illegible]. Avait-elle été arrêtée, dépouillée [illegible] par une des bandes? Alors s'expliquait [illegible] : on allait sans doute lui demander rançon. Ce costume religieux [illegible] peut-être un déguisement sacri[illegible].

Un peu rassurée par ce raisonnement, [illegible] jaissait au moins entrevoir une [illegible] prochaine :

Je suis la marquise de Douhault, reprit-elle avec une suprême dignité ; si, comme votre habit l'indique, vous êtes une servante du Seigneur, je vous adjure, en son nom, de me dire en toute vérité le sort qui m'attend.

Et comme la sœur, embarrassée, cherchait une réponse :

Ecoutez, reprit la marquise, toujours sous l'impression de son idée, vous n'avez pas l'air méchant, quoique l'état que vous [illegible] là soit des plus blâmables.... J'assurerai votre existence, promettez-moi de vous le quitterez !

Rien n'était plus insensé que ces paroles, au moment qu'on n'en avait pas le [illegible].

Elle sœur se contenta de regarder madame de Douhault avec une profonde commisération.

Folle ! pensait-elle; hélas ! on le deviendrait à moins.

Dites à votre chef que je suis riche, [illegible] la marquise ; aucun méprisée ne [illegible] contera ; qu'il fixe la somme ; je paierai à la fois votre rançon et la mienne ; car [illegible] semble impossible que vous soyez [illegible] gens de votre plein gré.... sentiment, je le répète, que je ne reste pas ici [illegible] instant de plus.... et qu'on me rende [illegible] vêtements.

La sœur Langlois était émue d'une vérité [illegible] peu un important que la [illegible] fit ou non madame de Douhault, [illegible] n'avait d'ailleurs jamais entendu parler ; mais était, à coup sûr, une [illegible] du grand monde ; liberté à part, [illegible] allait d'autant plus souffrir du perpétuel [illegible] de ses délicatesses inouïes, [illegible] habitudes.... N'était-ce pas le comble de l'infortune ! De plus, la malheureuse était en train de perdre la raison, car [illegible] d'incarcérer ne mentionnait pas la [illegible], et, du reste, en ce dernier cas, on [illegible] un quartier spécial.

Madame, reprit la religieuse, en essuyant deux larmes, le bon Dieu proportionne ses coups aux récompenses qu'il [illegible] en réserve ; ses voies sont impénétrables : souvent on se croit perdue, et [illegible] alors qu'on se sauve. Vous avez sans doute des ennemis puissants ; ils auraient voulu[illegible] se défaire de vous.... Tandis [illegible] dans cette maison....

Sœur Langlois fut interrompue par une [illegible] compagnie qui venait l'appeler ; [illegible] immédiatement sa présence [illegible].

Je vais, répondit-elle ; mais il ne faut pas laisser cette dame seule.... Je [illegible] tout de suite ; restez ici, en m'attendant.

Seule avant en face d'une détenue ordinaire, la nouvelle sœur n'y mit pas de défiance.

Allons, dit-elle à madame de Douhault [illegible] pas brusquement, mais d'un ton qui trahissait avec la déférence qu'y avait [illegible] sœur Langlois, il y a longtemps que [illegible] cloche à sonné ; vous devriez être habillée.

Encore une religieuse, pensait la marquise, dérouté dans ses premières suppositions.

On n'est pas à la Salpêtrière pour mettre deux heures à sa toilette et pour [illegible] toutes ces aises, ajouta la sœur.

La Salpêtrière ! répéta d'abord madame de Douhault.

Puis, poussant un cri déchirant, elle tomba sans connaissance dans les bras de sœur Langlois, dont l'absence ne n'était pas prolongée au délà de quelques minutes.

Vous avez fait un beau coup ! dit [illegible] à l'autre sœur ; je voulais y mettre des ménagements.

— Dame ! qui se serait figuré qu'elle ne savait pas où elle était !

Quand la pauvre femme revint à elle, ce fut pour tomber dans une crise nerveuse, cette fois, menaçant de dégénérer en [illegible] folie. Debout, elle frappait par bonds furieux à toutes les [illegible], elle se ruait contre la porte de sa cellule, en appelant : Périsse !.... ma mère !.... Adrien !.... A cette horrible [illegible] succédaient des torrents de larmes. [illegible] vinrent les gémissements, les prières, les supplications.

Jamais les échos de ce qu'on appelait la [illegible] n'avaient retenti d'une pareille [illegible] ; jamais, non plus, on ne s'y [illegible] revolté ainsi, sans même avoir commis [illegible] que l'on fût privé de sa liberté.

Mais ce n'était rien encore, en comparaison du surcroît de malheur dont était [illegible] madame de Douhault.

Cette madame de Douhault.

Cette scène avait jeté l'alarme dans le [illegible], elle était venue aux oreilles du [illegible], lequel fit appeler sa nouvelle [illegible] au greffe, où il fallait, du [illegible] ordinaire, se rendre, ce qui n'était pas fait à son arrivée, pendant [illegible].

Il est encore une autre sœur qui vint chercher.

Femme Blainville, dit celle-ci, veuillez me suivre.

Madame de Douhault ne bougea pas.

— Femme Blainville, répéta la sœur, je vous ai prié de me suivre.

Cette fois, la marquise regarda autour elle, cherchant à qui pouvait s'adresser cette invitation, et se figurant que c'était impossible, il y avait là, dans la même cellule, une autre prisonnière, que, dans son trouble, elle n'avait pas vue.

Etes-vous sourde ? demanda la sœur.

— C'est à moi que vous parlez ?

Et à qui donc voulez-vous que ce soit ?.... aux murs ?

— Je ne m'appelle pas Blainville.

— Peu m'importe ; ceci est une affaire à régler entre vous et le greffier. On m'a demandé la femme de No. 13, et vous êtes cette femme.

Madame de Douhault était devenue plus calme ; ses forces, un instant surexcitées, s'étaient abattues ; faute de mieux, et malgré le dégoût qu'il lui inspirait, elle avait revêtu son habillement noir. Ensuite, sortir de sa cellule, c'était déjà quelque chose ; elle allait peut-être apprendre ce qu'on lui voulait.

Elle suivit la sœur.

Celle-ci, en entrant au greffe, mit l'index sur son front et secoua la tête, ce qui avait pour but de prévenir le directeur qu'on lui amenait une espèce de folle.

Sollicitée de décliner ses noms et prénoms, la prisonnière se redressa et répondit avec la fermeté que nous lui connaissons et qui lui revenait :

— Adélaïde-Marie-Rosine de Lusignan de Champignelles, veuve de Louis-Joseph, marquis de Douhault, seigneur du Chazelet, de Saint-Civran, de Luzeret, Chasaingmont, de Chaumonceau et autres lieux...

— Diable ! pensa le greffier, en voilà une kyrielle pour une seule personne.... Vous dites, madame ?

— Je ne vois pas de Blainville, dans tout cela, fit observer le directeur.... Avez vous au moins un fief, une terre, quelque chose qui, bien que vous ne le portiez pas habituellement ; puisse autoriser ce nom ?

— Absolument rien, monsieur.... vous me pressez pour une autre.

— Ce n'est pas possible, madame, du moins quant à la personne ; on n'a amené que vous seule, cette nuit.

— Par quel ordre, je vous prie ?

— Par ordre du roi.

C'était de plus en plus inimaginable.

Vous avez été vu, vous avez vu S. Em. le cardinal de Rohan ? reprit le directeur.

— J'ai eu l'occasion de le voir une ou deux fois à la cour, il y a quelques années, du vivant de mon mari ; mais je ne pense pas avoir jamais eu l'occasion de lui adresser la parole.

Habitué à ne plus s'étonner de rien, le directeur ne fit aucune objection ; d'une part, cette femme, de Douhault ou Blainville, pouvait avoir intérêt à user qu'elle connût le grand aumônier de France, de l'autre, l'officier de la prévôté pouvait avoir été mal renseigné sur le motif de son incarcération.

Quant à être folle, la première explosion de sa douleur avait pu donner le change, mais il ne paraissait pas qu'elle le fût.

— Vous ne pouvez rien pour moi, monsieur, demanda la marquise.

— Rien, madame, si ce n'est de recommander aux sœurs d'avoir pour vous tous les égards compatibles avec les règles de la maison, et je ne manquerai pas de le faire.

— Me sera-t-il permis d'écrire à quelques personnes de ma famille, pour les informer de ma situation inexplicable ?

— Parfaitement, madame ; on vous donnera tout ce qui faut pour cela.

Les détenues, en général, et notamment celles qui l'étaient sur lettre de cachet, pour affaire réputée d'Etat, bien que les trois quarts du temps l'Etat n'y fût pour rien, ces détenues, disions-nous, étaient toujours autorisées à correspondre avec le dehors : on les y poussait même en quelque sorte, la roulerie de l'administration étant de confisquer ces lettres au passage, et d'y surprendre des indices utiles à l'accusation.... quand il s'agissait toutefois d'un délit réel, ce qui était rare.

Ces lettres étaient expédiées, cachetées, au secrétariat particulier du ministre dont le nom figurait sa loi de l'ordre d'écrou ; — dans l'espèce, c'était M. de Breteuil.—Là, un employé "de confiance" avait pour mission de les lire ; après quoi, selon le cas, il les déshimait, les gardait pour aider à l'instruction du procès, ou complétait la plaisanterie de son chef en les remettant tout simplement à l'inspecteur de l'Opinion.

Il est parfaitement bête que l'ét tout ce qui lui arrivait ou peut-être même en raison de ce gouvernement compliqué de toute la gique humaine, [illegible] de Douhault rentra dans sa cellule, moins découragée qu'elle n'en était sortie. Blainville, le cardinal de Rohan, par ordre du roi.... Elle se complétement étrangère à tout ce qui se passait à Paris, et qui n'avait pas mis les bouchés à la cour depuis plus de dix ans ! C'était vraiment ridicule quelque.

Toutefois, il y avait un fait visible et malheureusement trop certain ; elle était à la Salpêtrière.... mais pourquoi et comment !

La probabilité devenait celle-ci : que cette Blainville, complète de nom, était poursuivie ; que, par quelque coïncidence fatale, on la avait prises l'une pour l'autre ; qu'on l'avait endormie, déshabillée, enlevée.... nécessairement, les détails échappaient à l'analyse, mais le fond devait être cela.

Si on lui avait dit : "Vous êtes madame de Douhault," elle n'y aurait rien compris.

Maintenant qu'on lui disait : "Vous êtes madame Blainville" elle n'y comprenait rien encore ; mais, du moins, une lueur se faisait dans la perspective. L'erreur serait infailliblement reconnue. C'était une question de temps et de patience. Sa famille, ne la voyant reparaître ni à Paris, ni à Orléans, ni au Chazelet, ferait des recherches : on suivrait sa piste. Une femme de son rang ne pouvait pas disparaître tout à coup, sans éveiller l'attention. Et puis elle allait écrire à sa mère, au comte Des Aubiers, à Périsse-la-Chaize, au La Rouvière, aux Du Lude, à madame Jules de Polignac, qui était à la fois son amie et celle de la reine... Toutes ces personnes ne perdraient pas un instant ; elles remueraient ciel et terre...

— Que la volonté de Dieu soit faite ! se dit la pauvre marquise.

Toutes ces lettres écrites, elle se sentit comme à moitié libre ; elle souffrait déjà moins pour elle que pour le comte Des Aubiers, qui l'attendait, ce jour-là même, à Paris, et dont elle se représentait les angoisses.

Et le temps faisait son office ; chaque jour amenait son apaisement, car, d'après les calculs de la marquise, chaque jour la rapprochait de la liberté. Déjà la sœur Langlois était parvenue à la faire tricoter quelque chose, et lui rappelant qu'elle l'avait d'abord prise pour une femme de brigand déguisée en religieuse

Un matin, au bout de la première semaine, la sœur Langlois, qui avait pris madame de Douhault sous sa protection spéciale, entra au No. 13 un peu plus tôt que de coutume.

Elle avait l'air triste et embarrassé. Elle tournait dans la cellule ; elle rangeait ceci et cela, moins par nécessité que par contenance.

—Chère madame, dit-elle enfin, vous devez bien vous ennuyer, n'est-ce pas ?

—Hélas ! ma bonne Langlois, je n'en ai pas le loisir ; tout mon temps est à l'inquiétude.... Et mes lettres auxquelles on ne répond pas !.... Personne ne me donne signe de vie.... C'est inexplicable.

Si elle avait eu un peu moins d'esprit passée sa correspondance, elle ne se le serait pas tu trop expliqué.

—C'est égal, reprit la sœur, de vous occuper, cela vous distrairait toujours un peu.

—Je ne dis pas non.... Il me faudrait un métier à partiler ou à broder.... Mais j'ai beaux avoir deux cent mille livres de rentes, c'est encore trop cher pour ma bourse.

—Vous pourriez toujours coudre, hasarda la sœur.

—Coudre quoi ?

—Des vêtements pour les prisonniers....

—Ces étoffes grossières sont bien dures, ma sœur, et quand on n'en a pas l'habitude....

—C'est que.... mon Dieu, je ne sais comment vous dire cela !

—Dites toujours, Langlois ; le m'agurerais avec humilialions et au malheur.

—C'est qu'il le faut.... ma pauvre dame ; le règlement l'exige, acheva la religieuse.

—Du moment qu'il le faut.... apportez moi ma tâche, je la remplirai du mieux que je pourrai.

—Il est également indispensable que vous travailliez en commun.... avec les autres.

—Soit, répondit avec résignation madame de Douhault ; je vais, vous savez, mais laissez moi d'abord demander des forces au bon Dieu.

Et elle s'agenouilla, le front dans les mains.

(*A continuer.*)

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,
No 75, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.
Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre.
12août—6m

Le Locoquet-Lerov,
Institution Collégiale de la Nlle-Orléans,
280 rue du Camp, entre les rues Peydras et Calliope.

LA seconde année scolaire de cette nouvelle institution, établie sous le nom de sa directrice, depuis si longtemps et si favorablement connue dans l'enseignement, commencera le lundi 2 septembre. Toutes les branches d'une éducation solide tant matérielle que française, ainsi que les arts d'agrément, y sont enseignés par des professeurs de mérite.

On enseigne également aux élèves les exercices calisthéniques.

Pour plus amples informations et circulaires s'adresser à l'Institut ou par lettre : P. O. Glass box 1101 New-Orléans.

N. B.—Cette institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Burr, connue sous le nom de "Locoquet's Institute."
25août—6m—D.M.J.

MÉDICAMENTS.

Cure radicale des hernies.

DR. A. FOLLEAU (de la Faculté de Paris) informe le public qu'il vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans. Il guérit toutes les hernies et toutes espèces de difformités du corps.

Le Docteur est l'inventeur brévété en France, en Angleterre, en Amérique, du compresseur qu'il emploie dans son traitement. Il engage les personnes qui sont affectées de hernie et qui n'ont en abusé du bandagisme de venir le visiter à son office et résidence.

66, rue Royale, entre Bienville et Conti.
Consultation de 11 à 4 heures.
19août—1an.

BANDAGES HERNIAIRES.

DES charlatans ont présenté aux malades des appareils qui n'ont aucune valeur. H. SPILLMAN a inventé et fait patenter des bandages herniaires et des bandages qui préviennent la descente de la matrice ; il n'y a rien de comparable ici ou en Europe. Les plus distingués de nos chirurgiens et de nos médecins partagent cette opinion ; aussi les malades ne devraient-ils pas hésiter à se procurer ces instruments dont la supériorité est aujourd'hui reconnue. C'est le fruit de trente-cinq années d'études et d'expériences et d'observations.

M. SPILLMAN croit pouvoir solliciter le patronage du public.

H. SPILLMAN,
Inventeur et Fabricant,
As No 93 de la rue Baronne.
se charge de la pose des bandages. 24déc—1an

STOMACH BITTERS !

L'AMER HOME
DONT LE
Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné (et, parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) reconnaissent tous qu'il est un tonique plus sûr et des plus efficaces. Il est fait de racines d'herbes et d'herbes dont la science médicale apprécie les propriétés ; il prévient, mont qu'aux jeune hommes de ce genre, les

Maladies d'été, la Bile, les Fièvres en Primeur, les fièvres intermittentes, l'indigestion, la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est pas de tonique que les médecins recommandent aussi généralement comme le meilleur, que le peuple, soit assez bien accueilli, que l'amer soient aujourd'hui sous nous de

HOME STOMACH BITTERS.

B. E. Castendyk,
Seul Agent au Sud,
No 29 rue Tchoupitoulas.
14août—1an—Merc.V.D

Feutre d'Irlande à Toits,
NOUVEAU SYSTÈME DE TOITURES
NON INFLAMMABLES,
DE D. ANDERSON & SON.

CETTE nouvelle préparation est endulcie, et ne peut se poser sur de toits de cuivre. L'application en est facile et il ne peut beaucoup de temps avant que les réparations deviennent nécessaires. Elle est plus durable que ceux qui se posent en rendant avantageusement le fer et le bois. Elle a une surface noire unie que le mot à l'épreuve du feu. Le coût est le tiers pour moins. De toutes et la facilité avec laquelle on la pose la fait préférer dans les Indes et les autres colonies à toutes préparations de ce genre. N'étant pas lourde, et ne transportant facilement, elle est préférée pour les bâtiments de toutes dimensions. Elle est en vente chez nous en quantité considérable, en pour l'usage, pour la pose sur une autre déclaration. Elle remplace l'asphalte ordinaire sur les entrepôts, les hangars, les bâtiments de toutes sortes, les bâtiments, abaisse la température de la longueur cuisse transformée presque et elle est en vente chez nous en vingt-deux paquets.

A Vendre par
J. G. LINGHAM, agent.
As No 31 de la rue Union.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par le [illegible] et par son goût très agréable et aromatique. Il [illegible] ment amère et non irritant pour l'économie est [illegible] et généreux. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gentlemen en peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il [illegible] est [illegible] ment [illegible] et [illegible] ment [illegible] pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les asbestes qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégonfle, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des détaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

encrassées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

est pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le sang nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagne, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse ; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même qu'il faut que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les grains qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent de bon sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, il ne pourra ensemencer. De même si l'estomac est malade il digèrera mal ou pas du tout. La ci arrive met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre ; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux ?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, devront prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup d'personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas le bonheur de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minée par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par le quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne n'être guérie qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébrifuges, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui buvant une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui neutralise leur force et leur énergie et combattra l'action nuisible de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et cabins aussi qui par leur gêne d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altèrera et ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante ; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qu'attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER.
22 août—6m

COGNAC.

COMANDON & Cie.

Les soussignés ayant été nommés seuls agent par MM. COMANDON & Cie., de Jarnac appellent l'attention du commerce sur cette ma que supérieure et bien connue.

Ils ont constamment un approvisionnement de différents crus en cols et en caisses, assorties.

PINI & BASSETTI,
Aux Nos 70 et 72 de la rue Poydras.
4fév—1an

TENT AWNING & FLAG MANUFACTORY.

J. C. MILLER,
Successeur de
CASSIDY & MILLER
No 107 de la rue Poydras, Nlle-Orléans
VOILIERE et agente de la Manufacture Marchande, en gros et en détail de draps Westbury, Duail et Cotterie, de toute pièce et de toutes sortes, 4 à 7 pieds.

Il est en magasin un grand choix de toutes qualités ; couvertures de laine, draps et vraquans drapeaux de toutes les nations, sur les grandes et de cordes de Manille ; pouces en bois et de fer.

Ils appellent l'attention des commerçants des plantations et des chemins de fer, et, qui leurs produits fabriqués pour le transport des produits, qu'ils ne vendent de qui ne rabaisse en drap, en coton, à tout leur prix qu'à New York, ou Liverpool, en ajoutant le fret.

Ordres de pièces ou de cuvres, qui comme de, à des prix réduits et les recevoir des marchandises.
1 août—1an

E. DECHAMPS,
No 26, de la rue St.-Louis, Nlle-Orléans
— Importeur de —
EAUX-DE-VIE et VINS français,
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH
FRUITS à l'EAUX-DE-VIE, FRUITS AU JUS,
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.
30 juin—1an.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULES LIGNES DIRECTES POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Ligne de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, fonctionnent à

Départ du Havre.
Nov. 30 Déc. 3
Déc. 7
Déc. 17
Déc. 21
Janv. 3
Janv. 7
Janv. 17
Janv. 21
Fév. 1 Fév. 4 Fév. 7 Fév. 17 Fév. 21
Mars 1er Mars 4 Mars 7 Mars 17 Mars 21
Avril 1er Avril 4 Avril 7 Avril 17 Avril 21

PRIX DU PASSAGE EN OR
POUR BREST OU LE HAVRE :
Première cabine, $80. Deuxième cabine, $40.
Billets d'excursion à prix réduits.
Les 4 dernières lignes ne prennent pas de passagers d'entrepont.
Les voyageurs embarqués qui veulent se rendre à Paris, ou en passant, en prendre connaissance du service spécial de la Compagnie, de la Gare du Havre, tout le trajet, et de l'hôtel de l'Amirauté.
Pour fret ou passage, s'adresser à
MM. MAGNENIN & CIE.
Agents, 14, Quai de Jemmapes, New York.
ou à
L. GRAND & Fils, Agents,
Rue Gaillon Court, Havre H. C.

Nouvelle Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, spécialement pour la sécurité de la Nlle-Orléans et de New York, filant le service régulier entre Liverpool et la Nlle-Orléans, Glasgow et New York.

Le LOUISIANA.....3,000 tons.. Capt. Stewart.
Le MINNESOTA.....3,000 tons.. Capt. Hamilton.
Le MALAMA.....1,500 tons.. Capt. Lewis.
Le PENNSYLVANIA 2,000 tons.. en voie de construct.
Le VIRGINIA.....2,000 tons.. en voie de construct.
Le GEORGIA.....2,000 tons.. en voie de construct.

De Liverpool—Le steamer

LOUISIANA,

Partira MERCREDI, 13 novembre.

Le steamer

MINNESOTA,

Partira MERCREDI, 27 novembre, faisant escale à Bordeaux, pour prendre du fret et des passagers.

Avis sera donné indiquant les jours de départ de la Pennsylvanie, Virginie, Georgie.

Des billets de retour, bons pour SIX MOIS, se vendent à 1 à 2 prix réduits, étant que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Rose pour enfants sans charge extra.

Les steamers ne prennent pas de bestiaux ni de coltiers ni de

On traite ici des billets d'émigration aux prix annoncé qui désirent les envoyer à leurs amis.

Les voyageurs passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent commodations), s'adresser à

A. E. MILLER & CO., Agents,
Au No. 29, rue Carondelet, Nlle-Orléans.
ROBE SCHLIERIS Co.,
No 8, Chapel Street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO.,
No 46, Great Clyde Street, Glasgow.
6 octobre

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Havre, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par vole de Southampton et le Havre.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie,

Germania, Capt. Winsen,
Saxonia, Capt. Brandt,
Vandalia, Capt. Franzen,

—Partiront comme suit—

De Hamburg.	De Havre.	De Southampton.	De la Nlle-Orléans.
"Saxonia"			
Nov. 30	Déc. 3	Déc. 6/7	Janv. 5
"Vandalia"			
Fév. 1	Fév. 4	Fév. 7/8	Mars 12
"Germania"			
Mars 1er	Mars 4	Mars 7/8	Avril 9

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR :
De la Nouvelle-Orléans au Havre, à Southampton, à Southampton et à Hamburg :
Première Cabine, $125—Entrepont, $65.
De Havre, de Hamburg, de Southampton, de Santander à la Havre ou à la Nouvelle-Orléans :
Première Cabine, $100—Entrepont, $60.

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hamburg, de Southampton, de Santander, et d'ici pour New-Orléans.

On signera des connaissements pour tous les ports de l'Europe, et pour ceux de la Nlle-Orléans.

MM. Fecke et Wilkens, à Galveston, et Mr. Hennet l'acolle, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements pour tout leur ressort de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile, en transbordement à Nlle-Orléans.

Pour de plus amples détails, s'adresser à

C. B. RICHARD & ROAS,
4 grande Quadrant du Passage,
61, Broadway, New York.
2 sept—1m

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit :

	DE BREME.	DE NLLE-ORLEANS.
Str. Hannover	18 septembre.	22 octobre.
Strassburg (neuf)	16 octobre.	22 novembre.
Karlsruhe	13 novembre.	22 décembre.
Hannover	16 décembre.	21 janvier 1872
Karlsruhe	16 janvier 1872.	21 février.
Strassburg	19 février	22 mars.

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane ; et dans le voyage de retour, ils touchent à Southampton ; sur la demande, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans :
Chambres.....$80 en or.
Entrepont.....$60 en or.

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Havre ou à Brême :
Chambres.....$60 en monnaie courante.
Entrepont.....$40

Des billets de passage des plus intéressantes, en Germanie, et de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
2 août—1an. As No 62 de la rue de l'Union

Pour New-York

Ligne de Steamers des Havraisons.

Composant les steamers suivants, qui sont de premier classe :

SHERMAN..... Capt. Th. Halsey,
GENL MEADE..... Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES..... Capt. M. S. Crowell,
MISSISSIPPI..... Capt. W. F. Remy,
WESTERN METROPOLIS..... Capt. H. S. Quick,
SENTINEL, SOVEREIGN, Capt. E. Berdick

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer

GEN. MEADE,
Capt. A. W. Sampson,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI, 7 décembre, à 3 h. A. M.

Des steamers d'excellents accommodations.

Chambres.....$60 or.
Entrepont.....$35 or.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow, Londres et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (trouvent tickets), pour Liverpool et le continent, et de Londres et de Brême, de chemins de fer, partant de New York sont les mêmes prix.

Pour fret ou passage, s'adresser à
JOHN H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune No. 102.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Commerce entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants
NEW ORLEANS,
GEO. CROSWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,
ST-LOUIS,
Whitehead, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 7 décembre, à 5 heures A. M.

Passage.....$35.

Cette ligne prend du fret et des passagers pour Liverpool, Havre, Brême et le HAVAR.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 61.
mai—1an

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, VENDREDI, 1er décembre, à 5 heures du soir.

Portant le malle des E. U.

Le beau steamer, de première classe

JUNIATA,

Capt Catherine,

Pour fret ou passage, s'adresser à
WM. CREWTY, Agent,
Rue Carondelet, No 61.

Le steamer YAZOO, capt. Barrett, suivra et partira à son jour régulier.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,
As No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES,
Aux plus Bas Taux de Tarif.

A. BENNE BADER, Président.
CHAS. ENGUELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Primes reçues.....$127,135 73
Pertes par incendies sur mer et rivières payées.....$8,027 00
Rémunérations, réductions (rebats), dépenses, etc.....$3,225 25
$134,888 98
Total de l'Actif.....$99,114 32

DÉCLARE :
Intérêt sur le Capital Social payé, $2,000 00
Dividende sur les Primes payées, 10 pour cent.

DIRECTEURS :
Henry Hornbrook, Jos. Lapidoux, Jos. Mas, N. A. Bourcquin, Ch. Lefebvre, B. Mas, Gen. [illegible], Ed. Rey, Ch. Rey, Jos. Rey, Jos. Rey, Jr., Jos. Rey, Jr., Jos. Rey, Jr.,